

« On va rester une commune rurale »

Quel est le rôle des élus ruraux ? Pendant un an, les édiles de Saint-Dolay dans le Morbihan nous ont fait partager leurs préoccupations. Suite et fin de notre feuilleton.

TEXTE ET PHOTO : CHRISTINE DURAND



Pour suivre l'actualité de Saint-Dolay et de ses élus, rendez-vous sur le site de la commune : www.saintdolay.fr

Avant de venir en mairie ce matin, Yves Bertho, premier adjoint, est passé dans le bourg jeter un coup d'œil. Des problèmes lui ont été signalés : un parking abîmé par des camions, une petite rue empruntée par les cars scolaires... Avec 80 km de voirie, il y a beaucoup à faire. Les fossés bouchés, les dépôts d'ordures et autres incivilités nécessitent une vigilance quotidienne. La commune n'ayant pas d'agent de police, ce sont aussi les élus et les employés municipaux qui s'occupent des chiens errants. Une fois en mairie, Yves vérifie les fiches du recensement qui s'empilent par centaines. D'après les premiers résultats, 34 % des habitants ont utilisé Internet pour remplir le questionnaire, le superviseur de l'In-

see va être content ! En revanche, les agents du recensement ont eu parfois du mal à se repérer : « il faudrait finir de numérotter les maisons dans les hameaux », note l'élu.

Avec en moyenne « 25 habitants de plus par an », la population augmente doucement. « Il ne faut pas trop grossir non plus, on a les équipements pour maximum 3000 habitants », souligne-t-il. Et puis on a besoin de garder des terres agricoles. On va rester une commune rurale. « Une commune pas très riche mais qui cette année arrive à dégager de l'autofinancement », se réjouit l'adjoint aux finances.

Exercice d'équilibre

Dans le bureau voisin, le maire Joël Bourrigaud est justement penché

sur les comptes. Les projections financières vont jusqu'en 2020. « Il faut être très vigilant. On est à 800 euros par habitant d'endettement, c'est une moyenne haute mais à Saint-Dolay on a toujours fait des investissements. La médiathèque, l'école, la station d'épuration... on a des équipements que d'autres nous envie. » Prochain projet : rénover et agrandir la salle de sport vieille de quarante ans. Les parents d'élèves, les clubs de basket et de karaté sont attendus autour de la table.

En permanence, la commune doit se mettre en conformité avec de nouvelles normes, de nouvelles lois. Cette année, par exemple, c'est la loi dite Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : un casse-tête pour les douze communes d'Arc-Sud-Bretagne qui adhèrent à plusieurs syndicats des eaux. Saint-Dolay a déjà lancé un diagnostic de ses réseaux d'assainissement : « c'est compliqué parce qu'on n'a que des vallons », soupire Joël Bourrigaud.

Le souci principal, c'est la baisse constante des aides de l'État. « En quatre ans, on a perdu 100 000 euros de dotation globale de fonctionnement », déplore le maire qui reste néanmoins confiant. Quand il laissera sa place, aux prochaines élections, Saint-Dolay aura « tout ce qu'il faut pour accueillir de nouvelles familles dans de bonnes conditions ». Mission accomplie : à 70 ans, Joël Bourrigaud pourra enfin goûter aux joies de la retraite...